

AFFAIRE N° 16. - Marché de gré à gré à passer avec l'ENERGIE ELECTRIQUE de la REUNION pour les travaux d'extension du réseau de distribution sur le chemin LORY-LES-HAUTS à SAINTE CLOTILDE. Montant : 2 569 605 Frs CFA.

LE MAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Je vous demande de m'autoriser à passer un marché de gré à gré d'un montant de 2 569 605 Frs CFA avec l'ENERGIE ELECTRIQUE de la REUNION pour les travaux d'extension du réseau de distribution d'eau sur le chemin LORY-LES-HAUTS à SAINTE CLOTILDE.

Les crédits nécessaires seront prévus au Chapitre 902, Article 2313-19 du Budget Supplémentaire de 1969.

Mesdames et Messieurs, je mets la question aux voix.

Adopté à l'unanimité.

— Approuvé
M. J. J. le 11/8/69
— par le conseil
Le Secrétaire Général
signé : M. K. K. K.
ou copie certifiée conforme
Le Directeur des Affaires Financières
— signé : D. H. H. H.